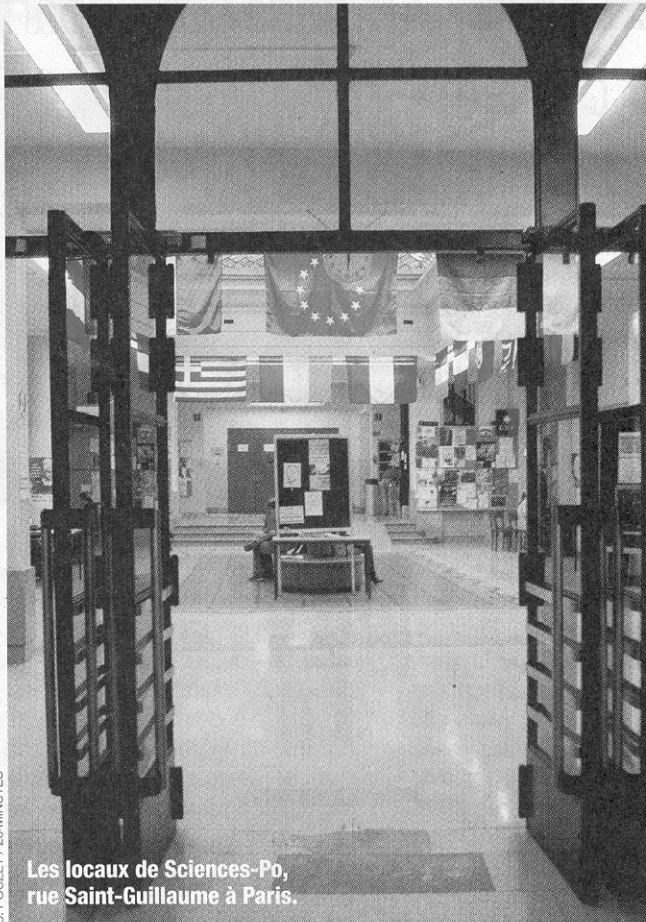


# Sciences-Po se veut encore plus populaire



Les locaux de Sciences-Po, rue Saint-Guillaume à Paris.

**Richard Descoing**, directeur de Sciences-Po Paris, a envoyé, hier, un courrier à tous les étudiants, enseignants et salariés de l'Institut d'études son dispositif de réforme des droits d'inscription.

Après avoir ouvert son école aux ZEP, il veut poursuivre dans la voie de la diversification sociale. Un tiers des étudiants de l'IEP sont issus des 2,5 % des familles les plus riches de France. « Nous souhaitons qu'aucun étudiant satisfaisant aux critères d'admission ne soit empêché de suivre des études ici pour raisons financières », explique l'économiste Jean-Paul Fitoussi, président de la commission chargée de mettre au point le système présenté hier. Aujourd'hui, l'ensemble des

élèves non boursiers paie 1 050 euros par an pour s'inscrire. Dans le modèle proposé, ce droit varierait de 0 à 4 000 euros en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants à charge. Sur les 5 800 étudiants actuels, le tiers le plus aisé se verrait demandé 4 000 euros. « Pas un effort considérable pour des parents qui gagnent onze fois le smic », insiste Jean-Paul Fitoussi. Un autre tiers verrait ses droits divisés par deux ou offerts.

Le système pourrait augmenter de 5 millions d'euros les ressources annuelles de l'IEP. Somme utilisée pour augmenter de 50 % le montant des bourses attribuées par le Crous et aider les étudiants à trouver un logement et payer leur caution. **G. M.**

**débat** Richard Descoing a prévu de passer un bon mois à défendre son projet face notamment aux syndicats étudiants. S'il est voté par le conseil d'administration, le projet entrerait en application à la rentrée 2004.